**Convention-spécifique de partenariat relative à l’appui au programme national des infrastructures et équipements forestiers au Maroc**

**Partenaires :** Le ministère de l’Agriculture, de la pèche maritime, du développement rural et des eaux et forêts Département des eaux et forêts (la Direction du Domaine Forestier, des Affaires Juridiques et du Contentieux) et l’association Targa-AIDE.

**Durée :** février 2021-Juillet 2022 (18 mois).

**Justification :**

Le patrimoine bâti des équipements forestiers et le réseau d’infrastructures forestières construit au fil des années par l’administration des eaux et Forêts, revêt une grande importance pour répondre principalement aux besoins de gestion du Patrimoine National Forestier, que ce soit en termes de protection contre les délits forestiers et de feux de forêts, ou en matière de désenclavement de la population, de conservation, de développement et de valorisation des espaces et des ressources forestières.

Tenant compte de l’importance du développement et du maintien en bon état du réseau de la voirie de desserte pour accomplir convenablement les missions qui lui sont allouées, des améliorations sans cesse ont été apportées aux méthodes, techniques et procédés de programmation, financement, programmation et contrôle des projets de desserte forestière.

Ce patrimoine est caractérisé d’une part, par la vieillesse puisque la majorité des unités et des pistes ont dépassé la durée de vie conventionnelle et d’autre part, par la diversité compte tenu de la nécessité d’adapter le concept architectural aux aléas de climat et aux différents écosystèmes forestiers.

L’importance de ce patrimoine va s’amplifier avec l’avènement de la nouvelle stratégie du secteur forestier « Forêts du Maroc 2020-2030 » lancée SM Le Roi Mohammed VI le 13 février 2020. Cette stratégie ambitionne de rendre le secteur forestier plus compétitif et durable, à travers un nouveau modèle de développement de la forêt marocaine.

La présente convention-spécifique d'accompagnement est un appui à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie du secteur forestier « Forêts du Maroc 2020-2030 ».

**Objectifs :**

L'objectif global du projet vise à compléter et consolider la base des données existant au niveau de la DDFAJC et à faciliter la prise de décision pour la planification des infrastructures et des équipements forestiers.

Pour La réalisation de cet objectif global, les cinq principaux livrables que Targa va fournir à la DDFAJC sont les suivants :

I/- Un shapefiles de la voirie national forestière corrigé avec cartes et BDD

II/- Un shapefiles des équipements national forestière corrigé avec cartes et BDD

III/- Un shapefiles du réseau national de la voirie avec cartes et BDD

IV/- Un shapefiles des projets programmées de la voirie avec cartes et BDD

V/- Un Atlas régionale des équipements et des infrastructures forestiers en papier et numérique

**Bénéficiaires :**

12 Direction Régionales des Eaux et Forêts (DREF);

57 Direction Provinciales des Eaux et Forêts (DPEF) ;

119 Centre de Conservation et de Développement des Ressources Forestières (CCDRF) ;

424 Secteurs Forestiers.